

## Conseil d'école du jeudi 14 octobre 2021– RPI Petite Campagne

Début de la séance : 18h

Fin de la séance : 20H00

**Présents** : Mme Brigitte Mengelle-Touya et M. Thibaut Galmiche, Représentants des parents d'élèves, M. Roger Costard, Maire de Guenroc, M. Philippe Heurlin, Adjoint et référent aux affaires scolaires de Guenroc, M. Jean-Luc Lechevestrier, Maire de Saint-Maden, M. Patrick Faucon, Adjoint et référent aux affaires scolaires de Saint-Maden, Mmes Marie-Christine Gorré, Valérie Jousseume, Enseignantes

**Absente excusée** : Mme Valérie Lecoœur, IEN,

### 1. Résultats des élections des parents d'élèves

Elles ont eu lieu le vendredi 1<sup>er</sup> octobre de manière anticipée en raison de la classe découverte qui a eu lieu du 4 au 8 octobre. Deux sièges étaient à pourvoir (un par école). Il est important de noter encore une fois la bonne participation à ces élections.

Ont été élus : Titulaires → Brigitte Mengelle-Touya et Séverine Lefèbvre  
Suppléants → Thibaut Galmiche et Vincent Jacob

### 2. Rôle du conseil d'école

- Le conseil d'école est l'instance principale de l'école, organe de concertation institutionnelle doté de compétences décisionnelles.
- Le conseil d'école peut être amené à se prononcer sur les principales questions de vie scolaire. Il donne son avis sur les actions pédagogiques et éducatives.
- Le conseil d'école donne un avis sur les actions menées contre toutes les formes de violence et de discrimination.
- Le conseil d'école, sur proposition des directrices d'école vote le règlement intérieur de l'école, donne son avis et présente des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école notamment sur :
  - l'organisation pédagogique de la semaine scolaire,
  - l'utilisation des moyens alloués à l'école
  - les conditions de bonne intégration des enfants en situation de handicap
  - les activités périscolaires
  - la restauration scolaire
  - l'hygiène scolaire
  - la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire

### 3. Modification des modalités d'élections des représentants de parents au Conseil d'école

Dans le premier degré, il est possible d'organiser les élections des représentants de parents au Conseil d'école uniquement par correspondance. Compte-tenu de la très bonne participation des familles depuis que cette modalité est privilégiée, les directrices souhaiteraient que seul ce mode soit retenu pour les futures élections. Les membres du conseil ont approuvé à l'unanimité le vote par correspondance pour les élections de représentants d'élèves à compter de l'année scolaire 2022-2023.

#### 4. Effectifs

Rentrée 2021 – 40 élèves	
<u>Ecole de Guenroc</u> , effectif : 21 élèves 1 élève en T.P.S. – 3 PS – 6 MS – 5 GS – 6 CP- Trois entrées en T.P.S sont prévues en cours d'année.	<u>Ecole de Saint-Maden</u> effectif : 19 élèves 5 élèves en CE1 – 7 en CE2 – 6 CM1 – 1 CM2

Effectifs prévisionnels rentrée 2022 – 50 élèves	
<u>Ecole de Guenroc</u> , effectif prévisionnel : 26 élèves 6 élèves en T.P.S. – 6 PS – 4 MS – 5 GS – 5 CP	<u>Ecole de Saint-Maden</u> , effectif prévisionnel : 24 élèves 6 élèves en CE1 – 5 CE2 – 7 CM1 – 6 CM2

Les effectifs seront en hausse à compter de l'année scolaire 2021-2022.

Le serveur ouvre à compter du 11 octobre jusqu'au 15 novembre afin d'enregistrer les effectifs pour la rentrée 2021.

#### 5. Bilan de la classe découverte

Elle a eu lieu du 4 au 8 octobre 2021 au centre PEP (Pupilles de l'Enseignement Public). 34 élèves y ont participé accompagnés de 5 adultes. Le thème principal était la découverte du milieu naturel du littoral. Ce fut une semaine riche en activités : observation de la faune et la flore de la lande et de l'estran, découverte de la filière de la pêche par la visite de la criée d'Erquy. Le volet patrimoine a aussi été abordé par la visite du bourg de Plévenon et le rôle joué par le château de Fort La Latte.

Les enfants ont aussi développé des compétences sociales en insistant notamment sur l'autonomie. Ils ont beaucoup apprécié les moments de vie commune au cours desquels l'entraide était privilégiée. La traditionnelle « boum » a eu lieu la dernière soirée.

Ce projet a eu un financement tripartite à savoir 80 euros par enfant, 150 euros pour 2 enfants demandés aux familles, 80 euros de subvention par enfant des deux communes et le reste à charge de l'Association de parents d'élèves.

Les connaissances développées au cours de ces cinq jours vont être approfondies tout au long de l'année.

#### 6. Présentation des projets communs

Le thème principal de cette année scolaire porte sur « L'étude du milieu ». Ce thème est en lien avec la classe découverte.

- Cérémonie du 11 novembre

Les enfants travaillent sur ce projet en classe. La cérémonie aura lieu cette année, le **vendredi 12 novembre à 11h45**. Ils se rendront au monument aux morts pour présenter leurs travaux et leurs réflexions sur cet événement historique.

- Arbre de Noël : dimanche 12 décembre

Il aura lieu à la salle des fêtes de Saint-Maden. Les enseignantes réfléchissent à l'organisation de cet après-midi.

- Chant choral

Compte-tenu de la situation sanitaire, la nouvelle organisation envisagée pas l'A.P.E. (proposer sur une même journée le repas avec la représentation du chant choral), n'a pas pu avoir lieu. Elle sera proposée le samedi 25 juin 2022.

- Portes ouvertes

Elles n'ont pas pu non plus être proposées. Elles auront lieu le vendredi 20 mai après la classe.

- **Sortie scolaire de fin d'année**

Les enseignantes réfléchissent à la sortie scolaire de fin d'année.

- **Photos de classe**

Comme les années passées, des photos de classe seront proposées. Les directrices vont se renseigner auprès de l'APE si ces dernières seront effectuées par Stuart Anderson (photographe amateur à Saint-Maden) et des parents bénévoles comme les années passées. Les bénéfices sont entièrement versés à l'A.P.E..

- **Développer l'attention et la concentration**

Comme elle l'ont expliqué au cours de la réunion de rentrée du RPI, les enseignantes ont constaté que la persévérance des élèves ainsi que leur capacité d'attention étaient en baisse. Elles ont souhaité travailler sur ces points en lien avec les familles. Pour cela, en plus des actions déjà mises en place (rencontres individuelles, réunions spécifiques pour les parents de CP et de G.S., accueil individualisé pour les nouveaux élèves et leur famille, édition d'un livret d'accueil, développement des outils de communications numériques (mail, site internet, ENT, visio), développer la co-éducation...), elles vont proposer des semaines à thème pour l'école et la maison :

- la semaine du jeu de société du samedi 20 au dimanche 28 novembre 2021.
  - Les enfants pourront jouer à la maison, en famille, pendant cette semaine. Ensuite, s'ils en ont envie, ils

pourront présenter, expliquer à la classe, les jeux auxquels ils auront participé en famille.

- la semaine de la lecture du samedi 22 au dimanche 30 janvier 2022.
  - Les enfants pourront lire, présenter, raconter, dessiner... les livres qu'ils auront lus en famille au cours de cette période.
- la semaine sans écran (ordinateur, tablette, téléphone, télévision, jeu vidéo) du samedi 11 au dimanche 19 juin 2022.
  - À la suite de cette semaine, les enfants pourront aussi expliquer aux autres enfants comment ils ont vécu cette période, ce qu'ils ont fait de différent, ce que cela leur a apporté.

Pour cela, il est important que les familles adhèrent et qu'il y ait ainsi cohérence entre l'école et la maison. Le projet d'école a été présenté au préalable au conseil d'école puis aux familles au cours de la réunion de rentrée.

- **Proposition d'une animation en partenariat avec la MDD intitulé « Bibo »**

Il s'agit de saynètes interactives mettant en scène des situations où l'enfant est victime de maltraitements, de harcèlement...

Cette animation n'a pas pu avoir lieu l'an dernier. Le service de la MDD a été recontacté et les enseignantes sont dans l'attente d'une proposition de date de leur part.

## **7. Projets par école**

Cette liste n'est pas exhaustive, d'autres projets pourront se profiler au cours de l'année.

### **Ecole de Guenroc**

- Participation à Cin'école (intégrer la culture du cinéma dans le parcours scolaire et ce projet s'adresse aux enfants de la maternelle au CP). Ainsi, la classe multiniveaux participe à cette opération. Le rythme est d'un film par niveau et par trimestre. Le tarif unique par enfant est de 2,50 euros. Les entrées et le transport sont entièrement pris en charge par l'Association de parents d'élèves. La classe a assisté à sa première séance ce mardi 12 octobre « La Baleine et l'Escargote » et les deux autres auront lieu le mardi 25 janvier « Pat et Mat en hiver » et le mardi 29 mars 2021 « La petite taupe aime la nature ».
- Participation à la semaine de l'écriture pour les élèves de CP.
- Mise en scène d'une histoire en lien avec le thème qui sera présentée en fin d'année scolaire.

## Ecole de Saint-Maden

- **Projet cinéma** : Trois séances au cinéma "Vers le large" de Dinan. Les films retenus sont : "Un conte peut en cacher un autre" le mardi 16 novembre, "La vallée des loups" le mardi 7 mars et "Les aventures du Prince Ahmed " le mardi 26 avril. Les deux premiers films sont ceux qui étaient au programme de l'année dernière mais que nous n'avons pas pu voir à cause de la fermeture des cinémas.  
Financement : Association de parents et Conseil départemental pour 50% du transport.
- **Piscine à Léhon** du lundi 17 janvier 2022 au jeudi mars 2022. Les dix séances auront lieu le lundi et le jeudi de 11h à 11h45 (horaires dans l'eau) avec les élèves de CP.
- **Critique littéraire** : chaque enfant a 4 livres au choix à lire de novembre à mai avec une fiche de lecture à compléter. Ce travail est à faire principalement à la maison. Les corrections se font ensuite en classe.
- **Le journal "Mad-Roc"** paraît chaque semaine et relate les travaux des élèves : les textes sont produits par les élèves. On y trouve des exposés, du vocabulaire qui nous questionne, des dessins...
- **Marché de connaissances** : moment où les enfants volontaires présentent à leurs camarades des connaissances personnelles. Deux marchés sont prévus dans l'année : mardi 30 novembre 2021 matin et mardi 28 juin 2022 matin. Les anciens élèves de CM2 actuellement en 6ème seront invités à participer à ce dernier marché.
- **Marché de la classe** : les dates ont été notées dans l'agenda. Au cours de ces marchés, les élèves qui se sont inscrits ont la possibilité de vendre, en utilisant la monnaie de la classe, des objets qu'ils ont eux-mêmes fabriqués. La monnaie de la classe ne peut être utilisée que sur les temps de classe.
- **Correspondance scolaire** avec l'école de Trédias pour partager grâce à la visio conférence les présentations des projets personnels des enfants. Chaque école participe en fonction de son emploi du temps.
- Dans le cadre du projet « Les parents à l'école », la classe est ouverte aux parents qui le souhaitent pour présenter un métier et/ou une passion.
- Dans le cadre du projet « Co-éducation », en plus des propositions d'accompagnement pendant les sorties, la classe est aussi ouverte aux parents qui souhaitent venir passer un peu de temps pour mieux comprendre notre organisation et notre façon de travailler.
- Les « Conférences d'enfants » seront de nouveau proposées chaque vendredi précédant les vacances scolaires. Elles sont ouvertes aux familles des enfants. Les enfants volontaires présentent à l'auditoire des travaux qu'ils ont effectués et déjà présentés en classe : projet personnel, poésie, calcul, recherche, œuvre en art, texte libre...
- La « classe promenade » a lieu le jeudi matin toutes les deux semaines. Les dates sont notées dans l'agenda des enfants. L'objectif est une reconnexion avec la nature, développer une activité physique douce et régulière, développer l'observation, la curiosité, la réflexion, la recherche, l'argumentation... dans tous les domaines. Pour cela, les familles ont été informées que les enfants devront porter des vêtements en fonction du temps et avoir un petit sac à dos.
- **Journée plantations** à l'étang de Saint-Maden proposée par la municipalité. L'organisation de cette journée est en cours de réflexion.

D'autres projets pourront se profiler au cours de l'année.

### 8. Sécurité

Le premier exercice intrusion PPMS a été effectué dans les deux écoles ainsi que le premier exercice incendie.

## **9. Intervenants**

➤ Karine Delaroche, animatrice culturelle, intervient tous les 15 jours pour des projets de lecture et des prêts de livres sur les deux écoles, de 10h15 à 11h15 à Guenroc et de 11h15 à 12h15 à Saint-Maden.

➤ Comme l'an passé, Romain Créno interviendra dans les séances d'EPS à la salle de sports de Caulnes. Les séances, au nombre de 18 du vendredi 12 novembre 2021 au vendredi 8 avril 2022. Les élèves se rendront à la salle des sports de Caulnes en car de 9h45 à 10h45. Cette organisation permet de couvrir l'occupation de la salle pendant trois périodes.

Les enseignantes font part de leur inquiétude concernant ces séances. Depuis le milieu de l'an dernier, il n'y a plus qu'un seul animateur de sports qui intervient. Le second animateur intervient auprès d'un groupe d'adultes. Elles constatent que sur le territoire, les professionnels sportifs intervenant régulièrement auprès des enfants afin de les familiariser avec les activités physiques et installer des habitudes de santé sont en baisse. Les enseignantes sont polyvalentes mais en aucun cas des professionnelles du sport. Elles n'ont pas non plus le matériel ni les connaissances spécifiques. De plus, certains enfants ne pratiquent une activité physique qu'au sein de l'école. Elles ajoutent qu'elles estiment essentiel que les enfants rencontrent et travaillent avec d'autres adultes que les enseignantes.

## **10. Les pupilles de l'Enseignement Public**

L'an passé, le SIRS a versé une subvention aux PEP. Les enseignantes insistent sur l'importance de cette subvention car elle a pour finalité d'aider les familles rencontrant des difficultés financières pour le règlement de la cantine, des sorties ou bien suite à un décès d'un parent...

## **11. Règlement intérieur**

Le règlement intérieur du RPI a été approuvé. La charte de la laïcité a été annexée.

## **12. Dates à retenir :**

À valider avec l'association de parents d'élèves et de l'évolution de la crise sanitaire.

- Arbre de Noël : dimanche 12 décembre 2021
- Portes ouvertes : vendredi 20 mai 2022
- Chant choral : samedi 25 juin 2022

## **13. Restauration/Garderie**

Un règlement de la restauration est affiché dans les locaux.

Lors du dernier conseil d'école, il avait été proposé de visiter les locaux de Convivio. Pour l'organisation de la visite, il est proposé de faire 2 groupes : un groupe en visite et l'autre en dégustation. La sortie aura lieu un après-midi, un mardi ou un jeudi. Il faudra compter deux heures de visite, ce qui engendrerait un retour hors temps scolaire. Cette visite va être programmée durant la prochaine période.

## **14. Questions diverses**

Prolongation du protocole sanitaire : Mmes Foustel et Robert (personnel de la restauration scolaire) souhaiteraient la poursuite des deux services pour le bien-être des enfants. Elles remarquent que les enfants ont plus de temps pour manger et sont plus détendus. Les mairies soulignent que cela engendre un coût

supplémentaire puisqu'une personne supplémentaire est recrutée pour une heure trente et insistent sur le fait qu'il n'est pas simple de recruter une personne pour un temps si court.

### **À Guenroc**

- Un radiateur va être installé dans les toilettes.
- La municipalité a voté l'installation d'un city-park qui est en cours de construction. Celui-ci est situé dans la partie la plus éloignée de la cour de l'école. Les enfants pourront y avoir accès avec le personnel de l'école car une clôture ainsi qu'un portail verrouillé seront installés. Par contre, il sera en libre accès en dehors de l'école et pourrait être livré fin novembre.
- Il faudrait que le préau soit balayé plus souvent surtout en cette période automnale où les feuilles s'y entassent.
- Les toilettes et le lavabo extérieurs fuient.

### **À Saint-Maden**

- La porte d'entrée a été changée.
- Le robinet extérieur a été changé.
- Des travaux de peinture de la salle de garderie et du couloir sont envisagés ainsi que le changement du sol du couloir. De plus, la réfection de la toiture est prévue durant cette année scolaire.
- Réflexion sur l'habillage des 6 panneaux blancs se trouvant au-dessus des fenêtres
- Les radiateurs dans la salle de garderie ainsi que les deux derniers radiateurs de la salle de classe vont être remplacés.

**Prochains conseils d'école : Jeudi 2 février 2022 à 18h à l'école de Saint-Maden  
Jeudi 16 juin 2022 à 18h à l'école de Guenroc**

### **Annexes**

- Règlement intérieur du RPI
- Charte de la laïcité